

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2024 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 Septembre 2024 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2024, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 164 390 883 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 2 499 699 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 Septembre 2024, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 37,32% de l'actif au 30 Septembre 2024. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN
arrêté au 30-09-2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	103 040 489	115 837 139	104 339 085
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés		6 844 097	6 322 953	6 432 679
b - Obligations et Valeurs assimilées		96 196 392	109 514 186	97 906 406
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		61 350 394	11 331 320	38 152 410
a - Placements monétaires	3-3	0	9 139 431	10 231 663
b – Disponibilités	3-5	61 350 394	2 191 889	27 920 747
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		164 390 883	127 168 459	142 491 495
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-8	114 874	106 680	113 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	271 223	244 132	269 337
TOTAL PASSIF		386 097	350 812	383 289
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-6	157 046 171	121 622 768	134 257 668
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	6 958 615	5 194 879	7 850 538
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		748	1 189	1 311
b - Sommes distribuables de la période		6 957 867	5 193 690	7 849 227
ACTIF NET		164 004 786	126 817 647	142 108 206
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		164 390 883	127 168 459	142 491 496

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2024

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/20 24 au 30/09/20 24	Période du 01/01/20 24 au 30/09/20 24	Période du 01/07/20 23 au 30/09/20 23	Période du 01/01/20 23 au 30/09/20 23	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	1 618 785	4 891 618	1 793 238	5 453 555	7 142 404
a - Dividendes		0	23 509	0	44 146	44 146
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 618 785	4 868 109	1 793 238	5 409 409	7 098 258
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	1 096 105	3 063 927	847 263	2 714 166	3 674 283
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 714 890	7 955 545	2 640 501	8 167 721	10 816 687
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-10	-332 668	-998 476	-341 963	-1 055 953	-1 369 790
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 382 222	6 957 069	2 298 538	7 111 768	9 446 897
PR 3 - Autres produits		0	0	0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-11	-65 230	-194 931	-68 547	-206 152	-277 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 316 992	6 762 138	2 229 991	6 905 616	9 169 484
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-90 671	195 729	-1 306 681	-1 711 926	-1 320 257
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 226 321	6 957 867	923 310	5 193 690	7 849 227
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		90 671	-195 729	1 306 681	1 711 926	1 320 257
* Variation des +/- values potentielles sur titres		106 767	379 993	184 780	163 411	-209 387
* +/- values réalisées sur cession des titres		75 940	141 823	22 970	357 924	910 953
* Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 499 699	7 283 954	2 437 741	7 426 951	9 871 050

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
Au 30/09/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/2024 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant <i><u>des opérations d'exploitation</u></i>	2 499 699	7 283 954	2 437 741	7 426 951	9 871 050
a - Résultat d'exploitation	2 316 992	6 762 138	2 229 991	6 905 616	9 169 484
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	106 767	379 993	184 780	163 411	-209 387
c - +/- values réalisées sur cession de titres	75 940	141 823	22 970	357 924	910 953
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
AN 2 - Distribution des dividendes	0	-7 415 601	0	-7 467 600	-7 467 600
AN 3 -Transaction sur le capital	-5 258 928	22 028 227	-29 360 400	-49 065 321	-36 218 862
a – Souscriptions	97 392 175	362 420 782	85 124 085	313 908 094	435 824 907
* Capital	93 616 333	344 280 473	81 990 785	299 027 816	414 605 640
* Régularisation des sommes non distrib.	269 817	547 240	209 704	448 898	909 087
* Régularisations des sommes distrib.	3 506 025	17 593 069	2 923 596	14 431 380	20 310 180
b – Rachats	-102 651 102	-340 392 555	-114 484 485	-362 973 416	-472 043 769
* Capital	-98 777 900	-322 031 183	-109 946 975	-344 542 371	-447 696 847
* Régularisation des sommes non distrib.	-276 482	-529 843	-306 958	-571 898	-1 000 766
- Régularisation des sommes distrib.	-3 596 721	-17 831 530	-4 230 552	-17 859 148	-23 346 156
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 759 229	21 896 580	-26 922 659	-49 105 970	-33 815 411
AN 4 - Actif Net					
a - En début de la période	166 764 015	142 108 206	153 740 306	175 923 617	175 923 617
b - En fin de la période	164 004 786	164 004 786	126 817 647	126 817 647	142 108 206
AN 5 - Nombre d'actions					
a - En début de période	1 605 670	1 333 429	1 488 403	1 663 586	1 663 586
b - En fin de période	1 554 406	1 554 406	1 209 479	1 209 479	1 333 429
Valeur liquidative	105.510	105.510	104.853	104.853	106.574
Dividende par action	-	5.887	-	5.520	5.520
AN 6 Taux de Rendement de la période	1.59%	4.53%	1.51%	4.37%	6.00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a.Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b.Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/09/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/09/2024 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 103 040 489 Dinars contre 115 837 139 Dinars au 30/09/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2024 ^(*)	30/09/2023	31/12/2023
Coût d'acquisition	96 398 925	109 240 700	97 796 149
- Obligations et valeurs assimilées	90 797 527	103 809 682	92 365 131
- Titres OPCVM obligataires	5 601 398	5 431 018	5 431 018
Plus ou moins -values potentielles	1 717 529	1 710 334	1 337 536
-Obligations et valeurs assimilées	474 830	818 399	335 875
- Titres OPCVM obligataires	1 242 699	891 935	1 001 661
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	4 924 035	4 886 105	5 205 400
Total	103 040 489	115 837 139	104 339 085

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 618 785 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre un montant de 1 793 238 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Revenus des Obligations	53 674	1 135 495	1 244 225	3 741 652	4 775 644
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	1 565 111	3 732 614	549 013	1 667 757	2 342 614
- Revenus des titres OPCVM	-	23 509	-	44 146	44 146
Total	1 618 785	4 891 618	1 793 238	5 453 555	7 142 404

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde Nul au 30/09/2024 à Dinars contre un solde 9 139 432 au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Créances sur opérations de pension livrée	-	8 999 145	9 999 128
Intérêts courus sur créances sur opérations de pension livrée	-	140 287	232 535
TOTAL	-	9 139 432	10 231 663

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 096 105 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 847 263 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Intérêts du compte courant	47 237	168 784	339 011	1 149 168	1 486 366
- Intérêts des Certificats de Dépôt	-	-	196 058	595 400	595 401
-Intérêts des prises en pension	1 048 868	2 895 143	312 194	969 598	1 592 517
-Intérêts des bons de trésor à court terme	-	-	-	-	-
Total	1 096 105	3 063 927	847 263	2 714 166	3 674 284

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 61 350 394 Dinars contre 2 191 889 Dinars au 30/09/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
- Avoirs en banque	53 469 572	35 603 815	59 836 404
- Sommes à l'encaissement	38 534 872	1 356 790	3 381 611
- Sommes à régler	-30 698 879	-35 912 826	-35 577 120
- Intérêts courus/Cpte courant	44 829	1 144 110	279 852
Total	61 350 394	2 191 889	27 920 747

3-6 Note sur le capital

Capital au 30/06/2024	
- Montant	162 031 696
- Nombre de titres	1 605 670
- Nombre d'actionnaires	775
Souscriptions réalisées	
- Montant	93 886 150
- Nombre de titres	929 785
- Nombre d'actionnaires nouveaux	79
Rachats effectués	
- Montant	-99 054 382
- Nombre de titres	981 049
- Nombre d'actionnaires sortants	88
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	106 767
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	75 940
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 30/09/2024	
- Montant	157 046 171
- Nombre de titres	1 554 406
- Nombre d'actionnaires	766

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	6 957 867	5 193 690	7 849 227
Sommes distribuables des exercices antérieurs	748	1 189	1 311
Total	6 958 615	5 194 879	7 850 538

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 114 874 Dinars contre un solde de 106 680 Dinars au 30/09/2023, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
- Gestionnaire	97 387	90 363	96 597
- Dépositaire	17 487	16 317	17 355
Total	114 874	106 680	113 952

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 271 223 Dinars au 30/09/2024 contre un solde de 244 132 Dinars au 30/09/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
- Honoraires à payer (CAC)	26 202	23 336	38 925
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2892	2892	2 892
- CMF à payer	13 944	12 960	13 834
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	17 710	-4 090*	3 272
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	12 878	11 437	12 817
TOTAL	271 223	244 132	269 337

*Un abonnement de charge de 22 000 a été comptabilisé afin de régler le débit de compte provision

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 332 668 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 341 963 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Rémunération du gestionnaire	285 145	855 837	293 112	905 103	1 174 106
- Rémunération du dépositaire	47 523	142 639	48 851	150 850	195 684
Total	332 668	998 476	341 963	1 055 953	1 369 790

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 65 230 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 68 547 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	18 853	56 148	23 151	60 848	84 000
- Redevance CMF	39 936	119 865	41 053	126 766	164 441
-Autres charges/ Services bancaires	13	441	11	438	449
- TCL	6 428	18 477	4 332	18 100	28 523
Total	65 230	194 931	68 547	206 152	277 413

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du troisième trimestre de l'année 2024 s'élève à 285 145 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Bank » au titre du troisième trimestre de l'année 2024 s'élève à 47 523 Dinars TTC.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
Annexe I

Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30-09-2024

Désignation Du Titre			Coût d'acquisition	Valeur au 30-09- 2024	% Actif
CODE ISIN	Obligations		28 691 166.869	32 312 034.451	19.66%
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30,000	1 200 000.000	1 255 984.262	0.76%
TN0004700803	ATL 2019-1 CATA TF	20,000	400 000.000	430 426.230	0.26%
TN0004700811	ATL 2020-1	20,000	800 000.000	863 218.361	0.53%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23,000	2 300 000.000	2 428 096.175	1.48%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10,000	800 000.000	840 026.230	0.51%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20,000	2 000 000.000	2 167 252.459	1.32%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60,000	2 400 000.000	2 566 150.820	1.56%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15,000	1 500 000.000	1 621 734.426	0.99%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	20,000	2 000 000.000	2 089 678.904	1.27%
TN0001300664	BTE 2019-1 CAT A TF	20,000	400 000.000	425 486.339	0.26%
TN0002601029	STB 2008/2	8,000	50 000.000	51 598.361	0.03%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20,000	2 000 000.000	2 888 830.601	1.76%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20,000	2 000 000.000	2 888 830.601	1.76%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10,000	1 000 000.000	1 444 415.301	0.88%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12,500	500 000.000	517 964.931	0.32%
TNIPE0BZ0LR6	TUNISIE LEASING 2024-2	10,000	1 000 000.000	1 003 221.917	0.61%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7,500	262 500.000	263 804.877	0.16%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30,000	2 400 000.000	2 486 516.778	1.51%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30,000	198 666.869	199 858.382	0.12%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT A	5,000	100 000.000	104 396.712	0.06%
TN0001900836	BH 2009	50,000	380 000.000	399 909.009	0.24%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40,000	4 000 000.000	4 331 037.377	2.63%
TNAGSVAWF5T2	HL 2023-01	12,500	1 000 000.000	1 043 595.398	0.63%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT		62 581 190.139	63 884 357.801	38.86%
TN0008000622	BTA 6,3 % MARS 2026	2,900	2 870 121.031	2 951 810.456	1.80%
TN0008000580	BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	391 787.464	411 174.204	0.25%
TN0008000747	BTA 7,2% MAI 2027	5,676	5 353 424.675	5 479 721.117	3.33%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1,100	1 079 166.827	1 106 466.115	0.67%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4,350	4 256 267.094	4 364 223.368	2.65%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5,000	4 950 812.235	5 074 899.906	3.09%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5,728	5 679 610.813	5 821 765.649	3.54%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380,000	38 000 000.000	38 674 296.986	23.53%
CODE ISIN	TITRES OPCVM		5 601 398.279	6 844 096.796	4.16%
TN0006830012	AXIS SICAV TRESORERIE	4,502	500 082.160	500 203.714	0.30%
TNFCPAMANAET	FCP AFC AMANETT	9,570	1 001 012.430	1 040 450.400	0.63%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34,565	4 000 186.660	5 193 045.600	3.16%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	731	100 117.029	110 397.082	0.07%
Total Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme			98 116 453.804	103 040 489.048	62.68%